

**Conseil d'établissement
École Marguerite-De Lajemmerais
Procès-verbal de la rencontre du 16 février 2021**

Étaient présents au CÉ (TEAMS) :

Directrice de l'école : Nadine Leduc

Invités du CSSDM : Benoit Thomas (Directeur d'unité) et Mathieu Desjardins (Directeur du service de l'organisation scolaire)

Parents : Antoine Gagné, Jean-François Belleau, Annick Daigneault, Brigitte Geoffroy

Enseignant.e.s : Yves Bernier, Mina Mabssout, Véronique Mercier, Guergana Boyadjieva

Personnel professionnel : Nathalie Bastien, Catherine Bergeron-Cantin

Élève : Flavie Belleau et Theryanne-Marie Félix

Parents absents : Sherly Auguste, Kwamou Nanhou Guy Melain

Stagiaires invités : Alice Levert, Marie-Hélène Ricard, Jonathan Drouin, Camille Racicot, Malak Hamwi, Stéphanie-Mélody Huezo-Caceres, Arielle Vaillancourt-Pearce, Gabriel-Frédéric Senécal

1. Mot de bienvenue

2. Ouverture de la réunion à 18h33 et Quorum à 18h35.

3. Secrétaire de la réunion : Nathalie Bastien

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé d'inverser les points 5 et 6 à l'ordre du jour.

Proposition acceptée par Yves Bernier et secondée par Brigitte Geoffroy.

6. Construction d'une école primaire (invités)

MD (Mathieu Desjardins)

On confirme une demande d'ajout d'espace pour des élèves du primaire afin de répondre à différents enjeux.

Le besoin à court terme est d'utiliser cet espace à des fins transitoires lors d'agrandissements ou de rénovations d'écoles primaires du territoire. En effet, le parc immobilier du CSSDM à Montréal est âgé. Le déficit de vétusté des bâtisses est élevé. Le CSSDM aura besoin d'emplacement pour accueillir des élèves du primaire pendant la durée des travaux de d'autres bâtisses dans notre secteur. Le choix de terrains appartenant au CSSDM est de pouvoir accélérer le processus entourant la construction de ces bâtiments. Il est à noter que le bâtiment transitoire pourra être remis à l'école secondaire éventuellement. Il n'y a pas que le terrain de l'école Marguerite-De Lajemmerais qui est à l'étude, mais également celui de l'école Marie-Anne et un autre terrain près de l'EMAM.

La délocalisation partielle ou complète est une expérience qui s'est vécue dans plusieurs écoles secondaires à Montréal au cours des dernières années et cela s'est bien passé. Lors des aménagements, les préoccupations du milieu sont entendues et prises en compte.

Une nouvelle école devra être construite dans le secteur de l'école St-Fabien dont la clientèle est appelée à augmenter. Actuellement, le projet est dans sa phase d'étude.

Question d'un parent : Quelle sera la capacité du bâtiment prévu sur le terrain d'ÉML?

M.D. Dans notre jargon, la capacité d'accueil sera de 3-3-18, ce qui veut dire 3 classes de préscolaire 4 ans, 3 classes de préscolaire 5 ans et 3 classes par niveau de 1^{re} à 6^e année (18 classes au primaire) pour un total de 24 classes avec des espaces polyvalents (capacité d'environ 500 élèves).

Commentaire d'un parent : le CÉ veut être consulté à chaque étape; le CÉ ne voudrait pas que le nouveau bâtiment dont la vocation actuelle est d'être un bâtiment transitoire devienne, dans quelques années, une école primaire permanente et que le CÉ soit mis devant un fait accompli.

M.D. Actuellement, il y a une étude des sols pour voir la faisabilité de la construction de la bâtisse transitoire. Les résultats de cette étude sont attendus ainsi que d'autres, afin de déterminer si le projet peut aller de l'avant ou non. Si c'est le cas, le milieu en sera informé

Remarque d'un enseignant : la circulation est déjà intense à la sortie des classes dans le stationnement avant de l'école. Si on ajoute les parents du primaire qui viennent chercher leurs enfants alors que notre école est située tout près de deux grands boulevards (L'Assomption et Rue Sherbrooke), cela sera-t-il sécuritaire?

M.D. Le débarcadère fait partie des études avant-projet. Comme plusieurs familles seront dans une zone marcheur, cela devrait diminuer le nombre de véhicules autour du bâtiment, mais l'accès fait partie des études et pourrait être aménagé afin d'améliorer la fluidité de la circulation autour du bâtiment.

Commentaire de la CP : Les enseignants du secondaire qui enseignent du côté où le bâtiment pourrait être construit sont aussi préoccupés par le bruit occasionné par les récréations des élèves du primaire. Serait-il possible de prévoir leur cour du côté de l'espace vert?

M.D. La cohabitation fait partie des réflexions entourant le projet. C'est certain que si le projet va de l'avant, il y aura des rencontres avec le milieu afin de faciliter la cohabitation. Dans d'autres écoles où cette cohabitation a eu lieu, il y a eu des aménagements tels que des pauses en même temps pour les élèves du primaire et du secondaire.

Commentaire d'un parent : on n'est pas dans la modification de l'acte d'établissement, car le bâtiment sera autonome, n'est-ce pas?

M.D. En fait, l'ajout d'espace ne nécessite pas une modification à l'acte d'établissement et c'est la raison pour laquelle le bâtiment sera « attaché » à l'école (possibilité de transiter d'un milieu à l'autre), même si dans son fonctionnement organisationnel, il sera complètement autonome.

Commentaire d'un parent : J'ai une inquiétude de voir un enfant du primaire dans le même environnement que des élèves du secondaire; et des préoccupations concernant le bruit des travaux qui vont se faire durant la présence des élèves.

M. D. Plusieurs enfants du primaire se font accompagner par leurs grands frères ou grandes sœurs du secondaire, donc, il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Ce peut même être facilitant pour certaines familles.

Effectivement, des travaux seront faits durant les périodes de présence des élèves en classe, mais des aménagements peuvent être faits afin de réduire le bruit occasionné par ces travaux lors des périodes de classe et ainsi en réduire les impacts.

Commentaire de la CP : l'école Guillaume-Couture pourrait-elle être aménagée pour répondre aux besoins du secteur?

M.D. Cette école est trop loin de la clientèle visée qui se rapproche davantage de l'école St-Fabien.

Commentaire d'un enseignant : Ce qu'il est le plus important à retenir je crois, c'est l'importance de d'assurer la sécurité des élèves.

De plus, si la bâtisse revient à l'école Marguerite-De Lajemmerais un jour, il serait intéressant de la doter d'installations sportives plus décentes (gymnases plus grands et plus modernes entre autres). Cette perspective pourrait être prise en compte avant sa construction.

(Mathieu Desjardins (M.D) et Benoit Thomas quittent la rencontre)

Suite à l'analyse des sols, le CSSDM va produire une lettre à remettre aux parents pour les informer si l'école a été choisie pour construire une école primaire transitoire. Si cette lettre ne présente pas suffisamment d'informations aux parents, il est proposé que le CÉ écrive une lettre aux parents de l'école.

Proposé par M. Belleau et secondé par Mme Daigneault

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 19 janvier 2021

Modifications au PV du 19 janvier 2021 :

Mme Mercier à enlever des enseignants présents;

Point 6 : demande plutôt que commentaire; enlever le mot merci.

Point 7 : ajouter « mot d'encouragement »

11.3 et secondé par N. Bastien (enlever le c'est)

12.1 : Questionnement au sujet de la journée civile au mois de juin : sera-t-elle avant/après la session d'examens qui n'est pas encore statuée ou à la dernière journée de classe? Réponse : cette date est à valider.

PV proposé par Y. Bernier avec les modifications et secondé par N. Bastien

7. Mot du Président du CÉ

7.1 Correspondance

Aucune correspondance pour le CÉ même si le processus de nouvelle direction générale du CSSDM est amorcé.

7.2 Lettre sur la ventilation des écoles

Un exemple de lettre sur la problématique de la ventilation adéquate des écoles est proposé au CÉ.

Pour l'école Marguerite-De Lajemmerais, même si de nouvelles fenêtres ont été installées en 2008 et qu'il est possible de les ouvrir, les enseignants du CÉ estiment qu'il n'est pas normal d'en arriver là, surtout l'hiver où les salles de classe peuvent atteindre 14 ou 15 degrés Celsius pour respecter les règles sanitaires. Pour cette raison, le CÉ adaptera la lettre proposée afin de la faire acheminer au CSSDM.

Y. Bernier propose et Mme Boyadjieva seconde.

8. Période au public

Aucune intervention

9. Intervention de la Direction

La Direction salue le fait que nous ayons une cohorte d'une quinzaine de stagiaires de 1^{re} année. Le milieu de l'éducation a besoin de relève et elle remercie Christine Laforce et Nayla Jakliss de contribuer à accueillir cette relève à l'ÉML.

La Direction fait remarquer que la démarche actuelle de questionnement du CÉ sur le projet de construction d'une école primaire aura permis le déplacement du projet initialement prévu sur un des espaces verts de l'école vers la cour arrière asphaltée. Il ne faut donc pas négliger l'influence du CÉ sur le projet.

10. Affaires éducatives

10.1 Tableau des activités éducatives proposées

Correction : activité virtuelle de l'histoire de l'érable (gratuite) pour les 4 groupes de l'accueil
Antoine Gagné propose et Catherine Bergeron-Cantin seconde

10.2 Cadre inclusif (A. Daigneault - 30 min)

Proposition de M. Bernier : qu'on ait la présentation aujourd'hui et la période de commentaires pour le prochain CÉ. Mme Daigneault souhaite tout de même un début d'échange. La Direction informe le CÉ que le CSSDM, via le Service à l'élève, a reçu une copie du document et espère recevoir des échos de leur part avant le prochain CÉ. Mme Daigneault demande s'il est pertinent que ce service soit invité à la prochaine rencontre. Selon la réponse que la Direction recevra, il sera possible d'étudier la demande.

Mme Daigneault présente le document en annexe.

Commentaires suite à la présentation :

C.P. Il n'y a pas de CP spécialisé TSA au CSSDM en ce moment, ce qui peut expliquer le manque de ressources pour les enseignants; projet très intéressant.

Enseignant: Beau projet!

Élève : on pourrait avoir une Journée civile pour sensibiliser les élèves à la réalité des élèves TSA

Élève : le projet pourrait permettre aux élèves d'être sensibilisés, d'éviter de l'intimidation. Beau projet!

Direction mandate le conseil d'élèves : « Qu'est-ce que le conseil peut organiser pour intégrer ces élèves? (Activités, sensibilisation, etc. »

La Direction rappelle que le levier au Centre de services est l'approche TEACH. Le CSSDM ne s'engagera pas dans deux approches différentes, mais l'ensemble du projet pourra faire partie d'une démarche consensuelle avec le milieu.

A.Daigneault : Quelle sera la prochaine étape une fois le document du CSSDM sur les services à l'élève sera reçu et analysé?

Enseignant : le projet pourrait être présenté à l'ensemble de l'école.

La Direction suggère qu'un sous-comité travaille à une présentation aux enseignants pour le mois de juin, car la réceptivité de ce beau projet pourrait être compromise en ce moment à cause de la situation pandémique très exigeante pour tous.

Mme Daigneault propose que l'on puisse ajouter un point sur l'inclusion à chaque CÉ. Le Président accepte, selon les priorités à l'ordre du jour, de placer un point en suivi.

11. Affaires administratives - Aucune

12. Rapport des partenaires

12.1 Élèves : Rien à ajouter

12.2 Enseignants : Yves Bernier souhaite officiellement « Bienvenue » aux nouveaux enseignants et les invitera au CPEPE en tant que président du CPEPE au retour de la Semaine de relâche.

12.3 Parents délégués : Pas de rencontre de parents délégués donc pas d'information pour le moment.

12.4 Professionnelles :

Information. Catherine Bergeron-C. (psychoéducatrice) vient de terminer une formation sur la prévention de la dépression chez les ados. Il y aura des animations en sous-groupes chez des élèves ciblés à l'heure du midi.

13. Varia Rien

Levée de l'Assemblée à 20h24

Antoine Gagné
Président du CE

Nadine Leduc
Directrice de l'école

Nathalie Bastien, secrétaire pour le CE de l'école Marguerite-De Lajemmerais 2020-2021